



Bail et loyers impayés de mon locataire

Par Visiteur

Bonjour,

Mon locataire a pris possession du logement le 1er avril, il voulait refaire les peintures (faites il y a deux ans), je lui ai accordé un mois et demi de loyer.

Depuis, il a, paraît-il, fait d'autres travaux : sécurisation supplémentaire de la porte du garage, prises de courant à des endroits qu'il désirait, il m'a dit qu'il n'y avait pas d'électricité dans la chambre... toute l'électricité a été refaite il y a deux ans et les anciens locataires m'ont fait une attestation disant que toutes les prises et tous les interrupteurs fonctionnaient.

Il s'est paraît-il fait installer une cuisine. Il a aussi fait une nouvelle installation pour sa machine à laver dans le garage alors que tout était prévu dans la salle de bains. IL ne m'a pas payé trois mois de loyer soit un mois et demi de plus que prévu. Tous ces travaux ont été fait sans mon autorisation.

Je lui ai demandé les factures de travaux, il y a 15 jours et n'ai pas eu de réponse.

Comment récupérer ces loyers et faire en sorte qu'il ne continue pas à faire des travaux sans mon autorisation et en me déduisant le loyer.

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Si je comprends bien votre locataire a fait des travaux dans l'appartement et il les déduits du montant du loyer.

Envoyez lui une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de régulariser au plus vite le paiement sous peine de saisine de la justice en lui expliquant qu'il ne peut en aucune manière agir de la sorte.

Bien cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Je lui ai déjà envoyé deux lettres recommandées, sans résultat.

Que dois-je faire ?

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonsoir Madame

Dans ce cas saisissez le tribunal d'instance, lequel est compétent en matière de litige entre bailleur et locataire. L'assistance d'un avocat n'est pas nécessaire.

Bien cordialement